



Pour le mobilier
de ménage,
le bâtiment et les
objets de valeur

Assurance ménage

L'assurance ménage de Zurich couvre tous les risques menaçant votre logement: du mobilier de ménage au bâtiment – tout est assuré contre les risques convenus. Pour les bijoux précieux ou pièces de collection, nous offrons en plus, dans l'assurance objets de valeur, des solutions qui assurent également la détérioration. Et en cas de sinistre, nous fournissons un service rapide et professionnel: nous nous organisons avec l'artisan adapté et nous nous occupons du traitement de la facturation.

Vos avantages en un coup d'œil

- **Principe modulaire:** constituer votre couverture d'assurance de manière individuelle
- **Réduction de franchise:** 50% de réduction de franchise en l'absence de sinistre pendant 3 ans; la franchise est annulée en l'absence de sinistre pendant 6 ans.
- **Rabais de combinaison:** si votre assurance automobile ou votre assurance vie a également été souscrite chez Zurich
- **Gestion professionnelle des sinistres:** accessible 24h/24 au numéro gratuit 0800 80 80 80. Sur demande, nous nous organisons même avec l'artisan et prenons en charge le traitement des factures.
- **Conditions spéciales:** grâce à nos partenariats avec Securitas Direct et l'APF (association suisse des propriétaires fonciers)

À qui s'adressent ces assurances?

Assurance du mobilier: propriétaire ou locataire d'un appartement, d'une maison ou d'un appartement ou d'une maison de vacances en Suisse

Assurance bâtiments: au propriétaire d'un logement

Assurance objets de valeur: propriétaire de bijoux précieux, tableaux, instruments de musique, etc.

Informations détaillées

Que vous soyez propriétaire ou locataire d'une maison ou d'un appartement, vous pouvez compter sur l'assurance Zurich. Celle-ci protège vos biens, à valeurs à neuf, de manière optimale. Par exemple, lorsqu'une tempête arrache les tuiles de votre toit ou que votre appartement est inondé après une rupture de conduite.

En cas de sinistre, nous fournissons un service rapide et professionnel – nous sommes joignables 24h/24 au numéro gratuit 0800 80 80 80, nous nous organisons avec l'artisan qui pourra intervenir choisi parmi notre vaste réseau de partenaires, prenons en charge le traitement de la facturation et veillons également à vous trouver un hébergement en cas d'urgence.

Assurance du mobilier

L'assurance couvre les dommages causés au mobilier par: le feu (incendie, fumée, foudre, explosion, implosion, roussissement, événements naturels, etc.), le vol (vol avec effraction, détournement, vol simple au domicile) et l'eau (liquide s'écoulant de conduites et d'installations, de dispositifs et d'appareils raccordés à ces mêmes conduites ou d'aquariums, de matelas à eau, etc.).

Assurance bâtiments

L'assurance couvre les dommages causés au bâtiment par le feu et l'eau (par analogie à l'inventaire du ménage).

Assurances complémentaires pour les assurances du mobilier et assurances bâtiments
Bris de glace, vol simple à l'extérieur, supervol, bagages, utilisation frauduleuse de cartes de crédit et de carte-client, produits surgelés, accidents d'animaux domestiques, casco équipement de sport, casco ménage, casco électro et installations techniques d'immeubles, etc.

Assurance objets de valeur

Vous pouvez de plus assurer de manière globale vos bijoux, tableaux, fourrures, armes et instruments de musique contre le vol, le détournement, la perte, la disparition, la destruction ou l'endommagement.

Conditions

La prime est calculée sur la base du montant de couverture. Ce montant dépend de la valeur du mobilier de ménage, du bâtiment et des objets de valeur.

Si vous avez également souscrit auprès de Zurich une assurance de véhicules automobiles ou une assurance vie, vous bénéficiez d'un rabais de combinaison.

Grâce à notre partenariat avec l'APF (association suisse des propriétaires fonciers) et Securitas Direct, vous bénéficiez de conditions avantageuses.

Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller personnellement et individuellement. Adressez-vous à l'agence Zurich la plus proche, appelez-nous gratuitement au 0800 80 80 80 ou prenez directement contact avec votre courtier/broker.
www.zurich.ch

Zurich Compagnie d'Assurances SA
Thurgauerstrasse 80, 8050 Zurich
Téléphone 0800 80 80 80, www.zurich.ch

Si les informations contenues dans cette fiche d'information divergent des conditions d'assurance applicables, ce sont ces dernières qui font foi.



Because change happenz®